

---

Adresse de la commune de Layrac qui félicite la Convention pour avoir déjoué les complots et renouvelle le serment de fidélité, lors de la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la commune de Layrac qui félicite la Convention pour avoir déjoué les complots et renouvelle le serment de fidélité, lors de la séance du 22 floréal an II (11 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 228;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_26557\\_t1\\_0228\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26557_t1_0228_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

République une et indivisible, vive la Montagne, vivent les bons Montagnards. Tels sont les cris, tels sont les vœux redoublés que profondément indignée de la nouvelle conjuration, la Société populaire de Castellane pousse du fond du cœur et que les échos des montagnes qui l'environnent multiplient à l'envie. Mais ce n'est pas à des vaines paroles que se borne son zèle patriotique et républicain, elle jure cette guerre meurtrière, cette vengeance terrible et le salut de la Convention nationale. Elle le jure sur l'autel de la patrie et son serment solennel et inviolable, durera autant de temps qu'il y aura des tyrans, des despotes, des esclaves et d'infâmes conspirateurs. Ses bras, nerveux quoique apesantis par les précieux travaux de la culture, se lèveront en masse et ne cesseront de frapper fort, que jusqu'à ce que la représentation nationale aura affermi cette liberté glorieuse, cette égalité naturelle qui en faisant le bonheur de la nation française fait l'admiration générale de tous les peuples de l'univers.

Oui, représentants, magnanime merveille du siècle, ornement du monde entier, notre sang ne coule dans nos veines que pour être versé pour une belle cause. Notre frontière sera inexpugnable, nous ne souffrirons jamais que les lâches piémontais et les vils esclaves leurs auxiliaires viennent souiller de leur indigne présence notre terre sacrée de la liberté et de l'égalité. Mais, veuillez, sainte Montagne, être en permanence à votre poste éclatant, continuez vos glorieux travaux, que tous les Français se lient et se serrent comme nous autour de vous; les despotes seront anéantis, les conspirations déjouées, les têtes criminelles des conspirateurs, des contre-révolutionnaires, des traîtres continueront à tomber sous la hâche fatale de la loi et la patrie sera enfin sauvée.»

BOITROUX, EMERU.

g

La Société populaire de Crest félicite la Convention... (1).

h

[La comm. de Layrac, à la Conv.; 3 flor. II] (2).

« Citoyens représentans,

A peine le bruit de l'affreuse conjuration ourdie contre la Convention nationale a percé jusqu'à nous, que nous avons frémi d'horreur et d'indignation : le cri de mort aux tyrans, aux despotes coalisés, aux intrigants, aux traîtres et aux conspirateurs, se faisait entendre depuis longtemps dans notre commune, mais à la nouvelle de cette conspiration inouïe, le cri de vengeance a retenti dans tous les cœurs des vrais républicains. Que ces antropophages qui ne respirent que le sang de la représentation nationale, qui veulent égorger le peuple, allumer la guerre civile et faire revivre le despotisme et la tyrannie, après avoir assouvi leur rage, leur scélératesse; que ces monstres disparaissent, qu'ils périssent, qu'ils soient anéantis.

(1) B<sup>in</sup>, 22 flor.

(2) C 302, pl. 1096, p. 28.

Représentants du peuple, nous vous en conjurons, au nom de la patrie, au nom du peuple français dont le salut vous est confié, faites respecter la souveraineté, l'autorité nationale que ce même peuple a remis en vos mains; sévérité, rigueur, inflexibilité, surtout envers ces Catilina modernes que veulent assassiner la patrie, en s'abreuvant du plus pur sang qu'elle renferme, et rendre vos salutaires décrets sans force et sans vigueur.

Nous voudrions pouvoir vous exprimer, citoyens représentants, avec quel transport de joie nous applaudissons aux mesures sages et vigoureuses que vous avez prises dans une crise si terrible, pour sauver de nouveau le peuple, nous y adhérons de cœur et vous assurons que nous sommes prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour vous soutenir.

Fidèles à nos serments, nous vous jurons de nouveau fidélité, vos lois seront exécutées et nous annonçons à tout l'univers que la Convention est la sauvegarde de la liberté publique. Soyez convaincus que nous sommes prêts à mourir plutôt que de souffrir que des intrigants, des despotes viennent mettre le peuple dans des fers et lui enlever une liberté qu'il a conquise au prix de son sang, et pour la conservation de laquelle il doit faire chaque jour de nouveaux efforts et déployer son courage et son énergie pour exterminer les ennemis de l'unité et l'indivisibilité de la République.

Vive la Convention, vive la Montagne, périsent les traîtres, les intrigants, les anarchistes, les fédéralistes et tous les ennemis de l'ordre et des lois. Quant à nous qui en serons toujours les rigides observateurs, s'il existait dans notre commune des êtres assez lâches et assez pervers pour oser attenter à la souveraineté du peuple, ils seront scrupuleusement surveillés et punis sans ménagement. S. et F.»

BORDES, DEPAU, BERNIOT, TAPPONNEL, DURAND, POISSIN, BARRASLIN, MARRASSÉ, DARGEIN, OLLIERNOT, MARRASSÉ, BORDES, GARRIÉ, VILARNAU, SARRAMIAC, DESPAU, NARAT, LARRAT [et 1 signature illisible].

i

[La Sté popul. d'Amboise, à la Conv.; 1<sup>re</sup> flor. II] (1).

« Représentants du peuple,

C'est à présent qu'il n'est plus permis de douter du succès de la cause de la liberté et de l'égalité, puisqu'après avoir livré au glaive de la loi, des conspirateurs d'autant plus dangereux qu'ils avaient usurpé une grande réputation de patriotisme vous avez pris des mesures pour empêcher que les conspirations ne se renouvellent et faire punir tous les traîtres. Votre décret du 27 germinal sur la police générale de la République a été reçu parmi nous avec transport : nous y voyons les éléments d'un gouvernement qui doit nous conduire à la défaite des esclaves armés contre nous au dehors, et à la ruine totale des ennemis intérieurs, et par conséquent au bonheur : car le bonheur est là, il est à l'achèvement de la révolution et à l'éta-

(1) C 303, pl. 1111, p. 13; J. Fr., n° 595.